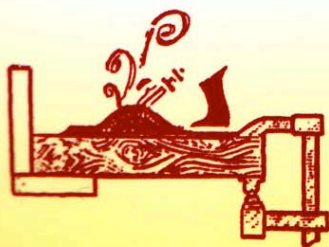


LE VEURDRE



B U L L E T I N M U N I C I P A L

2008



LAMOISSIERE PERE et FILS

MENUISERIE FABRICANT SUR MESURE

Pose PVC - Cuisines
Escaliers - Vitrage isolant

● 03320 LE VEURDRE - Tél. 04.70.66.40.70 - Fax. 04.70.66.40.52

BOULANGERIE - PATISSERIE

Laurent LESAGE



Votre boulanger du Veurdre vous invite
à découvrir ses spécialités

7, rue d'Allier - LE VEURDRE

Tél. 04 70 66 40 07

LIVRAISON A DOMICILE
BOUCHERIE
FABRICATION **CHARCUTERIE** MAISON



Viande de 1^{er} Choix
"English Speaking"

S. LENTERN

03320 - LE VEURDRE ☎ 04.70.66.40.41

E-mail : simon-lentern@hotmail.com

COIFF' EDITH
Coiffure Mixte
Tél. : 04 70 66 40 92
4, Place Barbusse
03320 LE VEURDRE
Coiffure à domicile
le lundi

ALLOPATHIE HOMÉOPATHIE



Valérie RAVAUD

Docteur en Pharmacie

Produits vétérinaires • Matériel médical

03320 LE VEURDRE - ☎ 04 70 66 40 78

s.a.r.l. Raphaël MEROT
AMBULANCES - VSL
Toutes Distances
Raphaël MEROT
MATÉRIEL MÉDICAL - ORTHOPÉDIE
MAINTIEN À DOMICILE
ambulances MEROT
24h/24
7j/7
03000 MOULINS
10, rue du Cdt J. Morin (près clinique St Odilon)
04 70 44 38 51
03460 VILLENEUVE-sur-ALLIER
10, rue Pasteur
04 70 43 33 01

TAXIS
TREVOL - VILLENEUVE/ALLIER - BAGNEUX
06 89 35 77 22
S.A.R.L. Raphaël MÉROT
BOURBON
L'ARCHAMBAULT
04 70 67 00 79
LE VEURDRE
04 70 66 44 23



SOMMAIRE

- Le Mot du Maire _____ 1
- Associations _____ 5
- Vie Locale _____ 15
- Organismes Locaux _____ 27
- Numéros Utiles _____ 34
- Budget Communal _____ 35
- Etat Civil _____ 37

LE MOT DU MAIRE



En Mars dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal issu de deux listes. Il est donc représentatif de la population avec huit élus de la liste pour l'avenir de la commune du Veudre et six élus de la liste d'action communale puisque M Lochon a démissionné au lendemain de l'élection.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui nous ont portés à la tête de notre commune. Il n'est jamais facile de prendre la suite d'une municipalité, mais il ne faut pas que la vie s'arrête ; nous allons continuer les travaux engagés précédemment et en commencer d'autres.

Les conseillers municipaux de la liste d'action communale ont émis le souhait de vous écrire. J'ai approuvé leur démarche, c'est pourquoi vous trouverez ci-contre leurs réflexions.

Pour ma part, je leur ai dit dès la première réunion du Conseil Municipal du 21 Mars 2008 qu'il n'y avait ni minorité ni majorité. Il y a une équipe municipale élue pour que notre commune du Veudre continue de bien vivre. Cette équipe se doit d'être active.

J'apprécie qu'il puisse y avoir une discussion animée et constructive au sein du Conseil Municipal. Chaque conseiller doit s'investir.

Nous avons la chance d'avoir sur notre petit territoire tous les commerces et services nécessaires ainsi qu'un corps médical important, parfois envié.

Les principaux commerces sont présents, certains ont changé de propriétaires.

C'est ainsi que Monsieur Denizon a cédé son garage à Monsieur et Madame Come. Madame Degrave, du Café de l'Union, prenant sa retraite au 31 Décembre, est remplacée par sa fille Nathalie Bertrand qui assurera la continuité au 1^{er} Janvier 2009.

Notre pharmacienne, Valérie Ravaud, a fait le choix et l'effort d'investir dans un nouveau bâtiment, nous offrant un service maximum et une belle façade rénovée, soyons lui reconnaissants.

En ce qui concerne les travaux, la municipalité précédente avait inscrit au budget différents travaux de voirie, à savoir : le revêtement du chemin des Bordeliers et les fossés du chemin des Bardoux. Après appel d'offres, l'entreprise Centre Voirie du Veudre a été retenue pour effectuer le travail du chemin des Bordeliers et les fossés des Bardoux vont être curés par l'entreprise Boudot.

L'entreprise Electrique C E E finit de réaliser le dernier gros tronçon d'enfouissement des lignes électriques et le nouvel éclairage. Il restera à prévoir et finaliser les derniers petits travaux.

Un tourniquet a été installé à la passerelle du Moulin Bonin afin d'empêcher les motos d'emprunter celle-ci, ce qui était dangereux et la détériorait.

Un panneau d'affichage a été mis en place devant la mairie offrant un plus grand espace pour y déposer les documents qui doivent être portés à la connaissance des habitants.

Au mois d'août nous avons concrétisé l'achat du garage de M. Lafarcinade. Celui-ci est destiné au rangement du matériel loué par la commune et à celui de trois associations : Le Veudre Horizon, la Lotte et le Comité de Foire.

Le 31 Novembre, j'ai signé l'achat de l'immeuble de M. et Mme Chavouet occupé par notre "Petit Casino".

La grande majorité des conseillers communautaires a refusé que la Communauté de Communes prenne la compétence des ordures ménagères afin de ne pas passer à la taxe, ce qui aurait entraîné une augmentation conséquente.

Au budget 2009, il a été décidé la construction d'une classe de maternelle. En effet, nous avons été interpellés par les conditions dans lesquelles l'enseignante, l'ATSEM et les petits écoliers travaillaient. Le Conseil Municipal a donc pris la décision de donner la priorité à la construction d'un bâtiment dans l'enceinte de la cour d'école, en prolongement du préau. Ce bâtiment sera conforme aux normes imposées.

Outre la construction de l'école, nous allons également inscrire d'autres travaux de voirie : nettoyage de fossés et revêtement du chemin des Bardoux.

Je tiens à remercier et féliciter, tout particulièrement, toutes nos associations dirigées et animées par des bénévoles qui prennent une part très active à la vie de notre commune; sans elles, notre village serait bien triste sans les manifestations organisées et les distractions qui sont procurées.

Merci à nos pompiers volontaires qui répondent toujours "présent" à nos appels.

Merci également à tous nos employés municipaux qui, chacun dans leur domaine et le travail qu'ils accomplissent, participent à la bonne marche de notre commune.

Merci aux annonceurs qui ont contribué à l'élaboration de ce bulletin.

Je ne peux terminer ce mot sans avoir une pensée pour Michel Brossier, décédé le 12 Avril 2008, qui a été maire du Veurdre pendant dix huit ans et qui a su moderniser notre commune.

Après vous avoir dressé un aperçu de notre vie communale et au seuil d'une nouvelle année, je viens vous adresser, au nom du Conseil Municipal, à toutes et à tous, à vos familles, nos meilleurs vœux de bonheur, santé et de réussite pour l'année 2009.

Jacqueline BERTHET
Maire

QUELQUES MOTS ET RÉFLEXIONS DE VOS ÉLUS MINORITAIRES

Nous tenons tous d'abord à remercier les électrices et électeurs qui nous ont accordé leur confiance.

Lors du vote des différents délégués aux syndicats inter-communaux : Com-Com, S.I.R.O.M., S.I.C.T.O.M., S.I.V.O.M. etc, malgré notre éviction à ces différents postes et après réflexions, nous avons décidé de mener une politique d'opposition constructive.

Nous sommes assez souvent sollicités pour différentes réflexions importantes, au sein des commissions municipales, exemple : projet de construction d'une salle de classe maternelle.

Malgré la volonté de Madame le Maire de nous associer aux différentes décisions, nous constatons néanmoins un manque de communication et d'information de la part de la majorité en place.

Nous restons en attente des réalisations des promesses faites par la majorité. Nous sommes et restons vigilants.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette année 2009.

Vos élus minoritaires,



Mon compte ameli, plus rapide, plus malin, zéro papier !

Pour gérer vos dépenses de santé et celles de votre famille en ligne.

Mon compte ameli est un espace gratuit, personnalisé et strictement confidentiel, directement accessible depuis le site Internet de l'Assurance Maladie www.ameli.fr

PLUS BESOIN D'ATTENDRE VOS RELEVÉS !

Ce service vous permet :

- de visualiser en temps réel, le détail de vos remboursements de soins ou le paiement d'indemnités journalières sur les six derniers mois
- d'éditer le relevé mensuel de paiement
- de consulter votre compteur « franchises médicales » et votre compteur « participation forfaitaire 1 € »

CRÉER SON COMPTE AMELI, RIEN DE PLUS FACILE !

- ✓ Rendez-vous sur www.ameli.fr , dans la rubrique assurés/vos services en ligne/mon compte ameli.
- ✓ Cliquez sur «utilisez ce lien si vous avez perdu votre code confidentiel ou si vous ne l'avez pas reçu ».
- ✓ Remplissez le mini formulaire qui vous permettra de recevoir chez vous, sous 15 jours, le code confidentiel nécessaire à votre prochaine connexion.
- ✓ Muni de ce code, reconnectez-vous à www.ameli.fr , Mon compte ameli.
- ✓ Saisissez votre numéro d'assuré, puis votre code confidentiel provisoire
- ✓ Enfin, choisissez votre code confidentiel définitif, à conserver précieusement, puisqu'il vous servira pour toutes vos futures connexions !



Ameli, l'Assurance Maladie En Ligne !





Depuis plus de trois ans, Monsieur BOUGNOT René assure, seul, la permanence de la bibliothèque municipale les mardis de 11 h à 12h. Pour des raisons familiales, il lui devient difficile de continuer et a demandé à être remplacé.

Mesdames FRIAUD Yvette et DENIZON Denise acceptent d'assurer la continuité, mais avec des heures d'ouverture différentes.

La bibliothèque municipale est désormais ouverte au public les :

Mardis de 16 h à 17 h 30

Elle se tient toujours dans la salle de la mairie. Vous pourrez continuer à venir emprunter des livres de votre choix.

Nous espérons que cette nouvelle plage horaire conviendra à tous, et notamment, pourra permettre aux parents de la découvrir en venant chercher leurs enfants à l'école .

Nous tenons à remercier Mr BOUGNOT pour son dévouement pendant toutes ces années, et souhaitons la bienvenue aux nouvelles responsables qui seront à l'écoute de toutes vos suggestions afin de redonner vie à notre bibliothèque !



Les lauréats 2008
de la Foire aux Anes



Toutes nos félicitations à **Nicolas FRIAUD**, jeune agriculteur du Veurdre, qui a reçu le deuxième prix au Concours Agricole de Moulins pour "*l'ensemble veaux mâles(moins de 81 vaches)*"

LE VEURDRE HORIZON

L'année se termine, il est l'heure du bilan. Toutes les manifestations organisées au cours de 2008 ont connu une bonne participation, la première étant l'élection de la reine.

Au cours d'un dîner animé par un orchestre de choix, trois jeunes filles se sont présentées. C'est un jury composé de personnes neutres, et de l'extérieur, qui a procédé à la nomination. Un questionnaire avait été préparé par une personne ne faisant pas partie de l'association et tout avait été mis en oeuvre pour un bon déroulement. La décision a été difficile. Après délibération du jury, Emilie Brazy a été élue reine du Veurdre, Laurie Bernadon et Anaïs Chalumeau dauphines.

En mars, le loto a connu une bonne participation grâce aux nombreux lots de valeur dont un ordinateur portable.

Le 13 juillet, à la demande des jeunes, des **jeux intervillages** ont été organisés entre Pouzy-Mésangy, Limoise, St Léopardin d'Augy et Le Veurdre. Les spectateurs ont passé un agréable moment. La soirée s'est continuée avec un repas en plein air suivi d'un bal et d'un feu d'artifice, offerts par la municipalité. En 2009, les jeux se dérouleront à St Léopardin d'Augy.

Fête du 15 août : les festivités ont débuté le 14 avec un bal des jeunes qui s'est déroulé dans une bonne ambiance, une fête de copains. Le 15, c'était la fête au village avec le défilé des chars, la musique, un groupe de danseuses brésiliennes, un groupe de majorettes locales et batailles de confetti. La fête quoi ! Après le défilé, rendez-vous à la fontaine du coin des Feugnants où le rosé a coulé accompagné de "pompes" aux grattons. En soirée, repas et bal en plein air se sont déroulés dans une ambiance sympathique.

Le 16, la brocante du comité de Foire a connu une très importante participation. Cette année encore, les chars ont fait l'admiration du public. Leur fabrication a mobilisé beaucoup de bénévoles, jeunes et moins jeunes, des commerçants également, pendant de nombreuses semaines. Un grand coup de chapeau à l'association "La tête et les mains" pour l'aide apportée.



Que de plongeurs dans la piscine !



En octobre, l'exposition artisanale a connu sa fréquentation habituelle. Des projets pour 2009 sont en cours et du matériel a déjà été acheté pour les fêtes du prochain 15 août.



Une consolation pour l'avenir : l'investissement des jeunes ;
Le Veurdre Horizon compte sur eux.

CLUB DE L'AMITIÉ

Une année bien remplie pour le Club de l'Amitié avec des activités variées proposées aux adhérents.



Janvier • La dégustation de la galette des rois est un moment privilégié.

Février • Sortie opérette « Gipsy » à St Amand avec le club de Lurcy-Lévis.

Mars • Repas annuel offert par le club à tous les adhérents, suivi des jeux habituels ; le tout dans une excellente ambiance.
• Sortie opérette « Andalousie » à Avermes.

Avril • Le loto rifles a connu une très bonne participation.
• Réunion avec les enfants de CM1 et CM2 pour la mise au point des réponses au concours inter générations de connaissances.

Mai • Quelques adhérents se sont rendus à la finale départementale de pétanque à Villefranche d'Allier où une équipe était engagée.
• Séjour à Remuzat organisé par la Fédération des Aînés Ruraux du 31 mai au 07 juin. Les participants ont été satisfaits des visites très intéressantes.

Juin • La Fête de l'Amitié s'est déroulée à Vichy le 18 juin. Le Veurdre, à nouveau sélectionné au concours inter générations de connaissances (1er) a disputé la finale. Paul Chardonnereau et Solange Brossier nous représentaient. Comme il est toujours difficile de se maintenir à la 1ère place, nous avons terminé 3ème. Félicitations à tous les participants.

Juillet • Participation du club à l'animation des rues piétonnes dans le cadre de la fête de la Chavannée par la vente d'enveloppes.

Septembre • Voyage à Bourges avec la visite de la cathédrale, de la vieille ville en petit train, des marais et du palais Jacques Cœur. Une journée bien agréable!

Octobre • Le « Remue-Méninges », un programme efficace et divertissant pour améliorer la mémoire, proposé par la MSA (PAC-EURÊKA). 15 séances sont prévues.

Novembre • Organisation d'un concours de belote le 11 novembre.

Décembre • Loto rifles
• Assemblée générale suivie de la traditionnelle bûche de Noël et des anniversaires.

Tous les jeudis après-midi, la salle des Associations est ouverte aux adeptes des jeux de belote, scrabble, rumikub, toujours suivis d'un petit goûter.

Toutes les personnes intéressées par ces diverses activités seront accueillies avec plaisir.

LA PÉTANQUE VEURDROISE



Finalistes championnat Allier Minimes et Juniors

La Pétanque Veurdroise est composée d'une soixantaine de licenciés.

Les organisations ont été réussies, tout particulièrement le "Régional" avec la participation de 144 équipes ainsi que le Loto pour lequel la salle des Fêtes se révéla trop exigüe.

Au point de vue sportif, la meilleure performance revient à L. Bernadon et L. Gérard, finalistes du championnat doublette juniors après avoir mis en échec plusieurs équipes masculines ainsi qu'aux minimes A. Chilarski et S. Dutripon, eux aussi finalistes.

La formation masculine des Séniors s'est maintenue en 1^{ère} division de l'Allier ; les autres équipes Séniors masculines, Séniors féminines et Vétérans ont effectué des parcours tout à fait honorables dans leurs compétitions.

La saison 2009 verra reconduites les mêmes manifestations. Les dirigeants seront heureux d'accueillir au sein de la société toutes les personnes désireuses de pratiquer la pétanque en compétition ou en loisir.

Pour tous renseignements, vous pouvez appeler le **06 98 38 27 62**.

Bonne année à tous.

L'union des retraités et personnes âgées, société créée en 1946 pour la défense et l'amélioration des retraites, est plus que jamais d'actualité aujourd'hui.

U.N.R.P.A.

En 2008 notre association a organisé 10 manifestations récréatives : belotes, thés dansants, sorties, voyages, repas, rencontres tous les lundis après midi.

Pour 2009, nous poursuivrons nos activités récréatives. Les retraités et les personnes âgées sont inquiètes. Quelle retraite ? Quel avenir ? Venez en discuter avec nous.

Soyez les bienvenus.

Contact : Mr Avignon Robert au **04 70 66 20 79**

ETOILE SPORTIVE VEURDROISE



L'étoile Sportive Veurdroise, présidée par Guy Baste, aligne, cette année, une équipe à 11 dans la catégorie moins de 13 ans, une équipe à 7 en Poussin et en Débutants.



L'équipe des 13 ans

Les entraînements sont confiés à J. Raboutot et P. Petit : les jeudis pour les moins de 13 ans, les mardis pour les autres catégories.

Les dirigeants, dont le bureau s'est étoffé, recherchent des personnes intéressées pour encadrer nos équipes.

Les diverses manifestations de la société :

- **Janvier** : concours de belote
- **Juin** : organisation de tournois qui ont permis en 2008 de rassembler plus de 300 jeunes sur les terrains de St Mayeul.

Les jeunes, nés en 2003 et avant, désirant pratiquer le football, seront les bienvenus au sein du club.

Pour tous renseignements, merci de contacter le 04 70 66 41 07 ou le 06 99 67 18 24
ou se présenter au stade les jours d'entraînement.

L'ATELIER DES PETITS POINTS

Exposition-Vente
à l'Office de Tourisme du Pays de Lévis



L'atelier des petits points se réunit tous les mardis de 17h30 à 19h à la salle des associations. La vingtaine d'adhérentes réalisent différents ouvrages au point de croix, mais c'est surtout un moment de convivialité.

Composition du bureau :

<u>Présidente</u> :	Nadine Lancelot
<u>Vice-Présidente</u> :	Marie-Christine Boudot
<u>Secrétaire</u> :	Sylvie Bernadon
<u>Trésorière</u> :	Géraldine Chilarski

Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Lancelot
au **04 70 66 42 34**

L'association a participé à différentes manifestations :

- Mardi, 15 janvier : Assemblée générale
- Dimanche, 4 mai : Exposition à Neuvy
- Dimanche, 14 septembre : Exposition au Veurdre
- Dimanche, 12 octobre : Exposition pour la foire aux Mesles
- Dimanche, 2 novembre : Exposition à Bourbon l'Archambault
- Du 3 au 21 novembre : Exposition à la maison de pays à Lurcy-Lévis
- Dimanche, 30 novembre : Marché de Noël à Pouzy-Mésangy

*Une date à retenir pour notre prochaine exposition, le dimanche, 13 septembre 2009.
Il y aura de nombreuses créatrices ainsi que des merceries.*

AMICALE DES DONNEURS DE SANG



LE VEURDRE - CHÂTEAU sur ALLIER

L'amicale a été créée le 9/11/1974 par Mr Denicamp. Les responsables de cette association, dont le rôle est de promouvoir le don de sang et de ses dérivés, s'efforcent de recruter de nouveaux donneurs et de motiver l'ensemble des donneurs actifs à se mobiliser pour assurer la réussite des collectes organisées au Veurdre. Les besoins étant de plus en plus importants, il est indispensable que tous et surtout les jeunes se mobilisent pour cet acte qui est indolore et ne présente absolument aucun risque pour les donneurs. Comme les années précédentes, la collecte organisée début août a été encourageante. La prochaine collecte aura lieu le lundi 17 Août 2008, de 16h à 19h à la salle polyvalente du Veurdre

Les membres du bureau : **Président** : M GERARD Olivier - **Vice Président** : M DENIZON Gérard -
Secrétaire : Mme GERARD Patricia - **Trésorière** : Mme BERNADON Sylvie.

Renseignement, contacts : M GERARD Olivier : 04 70 66 48 13 - Mme BERNADON Sylvie : 04 70 66 42 61



une belle prise !

LA LOTTE



Association pour la pêche et la protection du milieu aquatique, affiliée à la Fédération départementale de l'Allier.

Conformément à nos statuts, *La Lotte* a effectué plusieurs empoissonnements importants en brochets, sandres, carpes et gardons dans le courant de l'année 2008.

Plusieurs journées de travail pour nettoiemnts, élagage, tonte, débroussaillage ont été effectuées par les membres actifs et les bénévoles de l'association.

La Lotte a organisé une journée découverte pêche en collaboration avec l'école primaire du Veudre, sous la responsabilité d'un animateur de la fédération ; une vingtaine d'élèves du CM1 CM2 a pu ainsi découvrir et goûter aux joies de la pêche.

Le concours de pêche 2008 n'a pas eu le succès escompté mais le repas champêtre qui terminait cette journée fut, quant à lui, une réussite.

La Lotte a pris part à la fabrication d'un char pour le défilé du 15 août.

En cette fin d'année 2008, l'assemblée générale a permis d'élire un nouveau bureau, constitué comme suit :

<u>Président</u> :	Christian Desenepart
<u>Vice-président</u> :	Camille Bertrand
<u>Trésorier</u> :	Gérard Duvernoy
<u>Trésorier-adjoint</u> :	Gérard Denizon
<u>Secrétaire</u> :	Jean-Paul Tyszko

L'ensemble du conseil d'administration tient à remercier les dépositaires bénévoles, vendeurs des cartes de pêche de *La Lotte*. Les cartes de pêches seront en vente chez :

- **Mme Nathalie Bertrand**, Café de l'Union, 7 rue Monnet à Le Veudre
Tél : 04.70.66.43.34
- **M. Eric Bosh**, café de l'Union, 8 place de la Liberté à Lurcy-Lévis
Tél : 04.70.67.82.77
- **Mme Annie Serre**, Le Bourg à Franchesse
Tél:04.70.66.27.03
- **Mme Brigitte Meny**, Café Tabac, 12 rue Achille Allier à Bourbon L'Archambault
Tél : 04.70.67.08.26

CANOË EN TERRE D'ALLIER

A l'heure du bilan, nous pouvons dire que la saison 2008 s'est bien passée.

L'association "Canoë en Terre d'Allier" a vu sa fréquentation sensiblement augmentée avec des "habitués" de la région bien sûr, mais aussi des personnes venant des grandes agglomérations plus ou moins proches comme Paris, Clermont ou Lyon, et puis des visiteurs étrangers des Pays Bas, d'Allemagne ou de Suisse. C'est donc un bilan positif, encourageant pour l'année 2009.

Ce n'était pas gagné d'avance. En effet, au printemps dernier, l'association n'avait plus de terrain pour accueillir ses pratiquants. Une situation délicate s'il en est !

Il est donc naturel de remercier chaleureusement dans ces lignes la nouvelle équipe municipale qui a efficacement aidé "Canoë en Terre d'Allier" à se reloger sur un terrain du SIVOM nord allier qui mérite lui aussi son lot de remerciements.



Le bonheur d'une descente au fil de l'eau

Enfin pour finir sur une note joyeuse, l'association a été récemment le grand gagnant du concours des "Bravo de L'accueil" organisé par l'Union Départementale des Offices du Tourisme et des Syndicats d'Initiatives de L'allier.

Une reconnaissance chère à nos yeux puisqu'elle vient récompenser un accueil et une pratique artisanale du canoë loin des industriels du tourisme dont certaines rivières françaises sont, par la sur-fréquentation, victimes.

*Bonne année 2009 à tous
et
rendez-vous dès les beaux jours.*



Prix "Bravo de l'Accueil"

www.allier-canoee.fr
06 86 08 50 04

COMITÉ DE FOIRE

Le bilan de nos activités pour 2008 est très positif.

La foire aux ânes, malgré un déficit d'animaux dû en partie au choix de la date, fut dans l'ensemble bon. En 2009, nous nous attacherons à redynamiser les effectifs d'ânes et l'animation de l'après-midi.

La brocante du 15 août a été d'une grande réussite : 100 exposants. A reconduire.

La foire aux Mesles reste la grande manifestation du Veurdre. Totale réussite; le temps omniprésent nous a permis de réussir cette journée : 200 chevaux primés, 600 repas servis, recette de la buvette doublée. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont associées à l'organisation avant, pendant et après cette manifestation qui n'est aujourd'hui possible que grâce au bénévolat mais également à la municipalité et tous les organismes et associations pour leurs dons et récompenses.

Programme pour 2009 :

- Rifles en commun avec “ *La Lotte* ” (date à définir)
- Foire aux ânes le **24 mai**
- Chemin des muletiers le **14 juin** avec méchoui
- Brocante en semi-nocturne le **14 août**
- Foire aux Mesles le lundi **13 octobre** où sera mis en place la première foire primée aux chevaux de trait attelés, réservée aux pouliches de 2 et 3 ans, avec jugement sur grille d'évaluation par deux professionnels.



une journée agréable



Encore une fois merci à tous ceux qui nous permettent de réaliser ces différentes manifestations autour du cheval de trait, aujourd'hui et par le passé.

Les membres du comité de Foire

SOUVENIR FRANÇAIS

Composition du bureau

Président : **M. Bougnot René**
Secrétaire : **M. Kriknoff Michel**
Trésorier : **M. Bertrand Camille**



Au congrès de Bourbon L'Archambault, Mme Bouchaud Alice a obtenu le diplôme d'Honneur et M. Bougnot René la médaille de Vermeil en récompense de 20 ans de service.

A cette occasion, le Président remercie tous ceux qui souscrivent au Souvenir Français : les membres bienfaiteurs, son équipe et la municipalité ; ils sont les piliers sur lesquels reposent l'association.

Toujours à l'honneur, Jonhny Colas a été désigné par la délégation départementale pour représenter la région Auvergne le 14 juillet pour le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe de Paris. Merci à ses parents.

AGMG



L'assemblée générale a reconduit le bureau :

Président : **M. Bougnot René**
Secrétaire : **M. Kriknoff Michel**
Trésorier : **M. Bertrand Camille**

Cette année encore, nous avons une nouvelle adhésion : M. Masson René (39-45).

Nous regrettons la disparition de M. Marcel Chevigny. La section était présente aux obsèques le 15 mai 2008.

Toutes nos activités rituelles ont été tenues ; aussi, nous remercions la municipalité pour son soutien.

Le 11 novembre, une exposition a été présentée à l'occasion du 90ème anniversaire ; à cette occasion, la mémoire de nos morts a été évoquée par ceux qui les ont connus.

Ecole Publique Mixte

La rentrée scolaire 2008-2009 a vu beaucoup de changements.

Après 5 années et une demande de mutation, Mme ROBATEL a quitté le poste de direction pour prendre celui de l'école primaire de Lurcy-Lévis. Elle est remplacée par Mr Sylvain CAVAU, tout jeune professeur des écoles, qui nous vient de Saint Léopardin d'Augy.



Après 30 années d'enseignement en classe enfantine puis classe maternelle, Mme FRIAUD a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par Mme BLUM, domiciliée à Pouzy Mésangy, qui arrive du Bassin pédagogique de Saint Pierre le Moûtier.

Mme le Maire et le conseil municipal souhaitent une bonne retraite à Mme FRIAUD, et “ *Bienvenue* ” aux nouveaux enseignants.

Départ de Mme PAILLET

C'est le 10 avril 1986 que Madame Bernadette PAILLET a pris ses fonctions d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à l'école communale. Après 22 ans de service, elle a fait valoir ses droits à la retraite. Durant toutes ces années, elle a assisté l'institutrice de maternelle, Madame FRIAUD, auprès de 489 enfants et pour certains d'entre eux, elle leur a même servi le repas de midi.

Elle est remplacée par Florence TISSIER (déjà employée communale à temps partiel) qui assurait la garderie .



Madame le maire et son conseil municipal souhaitent une bonne retraite à Mme PAILLET.

L'école du Veudre accueille cette année 37 enfants

(19 en maternelle et 18 en CM).

2 petites intégreront la maternelle en cours d'année d'où un effectif total de 39 élèves

(92 pour le RPI Pouzy - Le Veudre).

Les petits et grands ont mené deux projets communs : la sortie à la Foire aux Mesles et “ la grande lessive ” (projet artistique d'exposition éphémère dont les productions ont été étendues sous le préau).

Pour les petits, dont beaucoup effectuaient leur première rentrée, l'essentiel a été consacré à l'apprentissage du métier d'écolier (écouter, se repérer, utiliser de nouveaux outils, découvrir les couleurs ...). Le mois de septembre a vu partir Mme PAILLET (encore une fois bonne retraite) ... et arriver Florence.

Lors de la semaine du goût, les petits en ont profité pour faire de la cuisine : compote de pommes et soupe aux légumes au menu (*miam, miam !*). Ils ont également débuté une activité avec l'association ADATER en lien avec les jardins et les petites bêtes.



Les grands, quant à eux, ont couru pour aider une école du Mali. Les “ *aidomali* ” (1 *aidomali* = 30 km parcourus) sont financées et acheminées par le Conseil Général (activité USEP). Fin novembre, les CM avaient déjà couru 132 km. Ils ont également la chance de pouvoir se rendre à la piscine de Sancoins (et ce jusqu'en février). Pour faciliter l'accès à la lecture et grâce à l'association “ Ligue de l'enseignement ”, les élèves de CM ont pu acquérir des livres à 0,85 €. Durant l'année, d'autres projets sont également prévus (activités sur l'environnement et le développement durable avec l'ADATER, la visite du Festi-BD, l'accueil d'un auteur de BD, participation à l'opération pièces jaunes, collecte

une cahier-un crayon, concours avec les aînés ...) ainsi que 3 sorties à la médiathèque de Lurcy financées par la communauté de commune.

Le spectacle de Noël s'est déroulé cette année au Veudre. Il a permis d'admirer la prestation du magicien Paul MAZ et d'entendre les enfants chanter, le tout se ponctuant par la remise de cadeaux aux enfants (livres).

Les deux nouveaux enseignants remercient la municipalité pour l'accueil qui leur a été proposé ainsi que pour les conditions matérielles dont ils disposent (sachant, de plus, qu'une future salle de classe est prévue pour la maternelle et que 10 nouveaux postes informatiques ont été achetés en cette fin d'année). Egalement un grand merci aux parents qui accompagnent les activités ainsi que tous ceux qui participent aux initiatives (grille de dinde, coopérative ...)

Enfin, toute l'école vous souhaite une très bonne et heureuse année 2009.

CENTRE DE SECOURS & AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Le Centre de Secours du Veurdre se caractérise par sa section de 29 jeunes sapeurs-pompiers.

Un samedi sur deux, par trois ou quatre groupes, chaque groupe vient toute la matinée pour la formation et le sport. L'encadrement est assuré par les sapeurs-pompiers du Veurdre mais également de Lurcy-Lévis, Bourbon l'Archambault, et Saint-Pierre-Le-Moutier sous la responsabilité du Major Alain PÉGAND, Chef de Centre. Les formateurs doivent maintenant suivre un stage et passer un examen pour pouvoir obtenir le diplôme animateur JSP délivré par le Préfet.

9 jeunes sapeurs-pompiers ont été reçus au brevet de cadet au mois de juillet, à la grande satisfaction des animateurs, 2 ont été recrutés dans les centres voisins.

A la sainte-barbe 2008, le Major PÉGAND a reçu la médaille de vermeil des sapeurs-pompiers pour 25 ans de service. Le caporal MENCONI a été reçu l'examen de sergent, le sapeur LANCELOT à celui de caporal. Le sapeur POYETTON a été titularisée au 1^{er} juillet 2008 et a passé la 1^{ère} partie du secours en équipe. Le sergent-chef CHALUMEAU a fait le stage de conduite d'engin pompe. Le sapeur ROBILLOT a fait le stage Feu de forêt 1. Le sapeur CHEVIGNY a fait le premier stage de transmission et le sapeur stagiaire Emilie BRAZY a fait sa formation initiale de base et a été recrutée au 1^{er} juillet 2008.

Le Centre de Secours du Veurdre se présente comme suit :

- **Chef de Centre :** Major Alain PÉGAND
- **Adjoint au Chef de Centre :** Sergent-Chef Jean-Michel CHALUMEAU
- **Personnels :**
 - **Sergent :** Stéphane MENCONI
 - **Caporaux-Chef :** Yann PÉGAND, Alain BONGARD, Philippe LAFAILLE
 - **Caporaux :** Julien LANCELOT, Gérard DENIZON, Christian LAMOUCIERE, David METENIER
 - **Sapeurs titulaires :** Sébastien CHEVIGNY, Jérémy LACOUR, Benoît LOCHON, Ludovic MORIN, Fanny POYETTON et Vincent ROBILLOT
 - **Sapeurs stagiaires :** Emilie BRAZY et Charlotte LIMBERT
- **Médecin-Capitaine :** Docteur Sylvie BETHUNE-GIODA

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers, quant à elle, se porte bien.

Elle en profite pour remercier toutes les personnes qui ont chaleureusement accueilli les sapeurs-pompiers et les JSP lors de leur passage pour offrir le calendrier de la compagnie.

Son bureau se compose de la façon suivante avant son assemblée générale de février 2009 :

- **Présidents d'honneur :** Mme le Maire du Veurdre, Lieutenant Jean-Yves HERVE
- **Président :** Sapeur Fanny POYETTON
- **Vice-Président :** Major Alain PÉGAND
- **Secrétaire :** Sapeur Sébastien CHEVIGNY
- **Trésorier :** Sapeur Jérémy LACOUR
- **Trésorier-adjoint :** Caporal Julien LANCELOT
- **Membres :** tous les sapeurs-pompiers actifs et tous les anciens sapeurs-pompiers retraités ou démissionnaires.



**VOUS AIMEZ AGIR,
AIDER LES AUTRES !
REJOIGNEZ NOUS ET
DEVENEZ POMPIER
VOLONTAIRE !**

LES MAISONS FLEURIES

Cette année la remise des prix a eu lieu à la mairie du Veurdre. Chaque concurrent a reçu une plante et un prix en fonction de son classement.

Le Classement :

1^{ère} catégorie - Maisons individuelles avec jardin

1. Mme TYSZKO
2. Mme MASSERET

2^{ème} catégorie - Maisons individuelles avec possibilité réduite de fleurissement

1. Mme GODARD
2. Mme SIMONIN
3. Mme DEGRAVE

4^{ème} catégorie - Hôtels, restaurants, cafés avec ou sans jardin

Hôtel du Pont Neuf

7^{ème} catégorie - Fermes

1. Mme DESCHAUME, “ Les Bordeliers ”
2. Mme GUILLAUMIN, “ La Capon ”



Maison de la Batellerie

À LA MAISON DE LA BATELLERIE, BIENTÔT UNE TROISIÈME PIÈCE

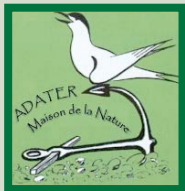
Tout au long de l'année qui s'est achevée, la plupart des samedis, les bénévoles de la Chavannée ont continué la réfection de la troisième pièce de la Maison de la Batellerie d'Allier. Après un premier revêtement de chaux, les deux charpentiers ont isolé et conservé le bel enchevêtrement de poutres du plafond qu'ils ont habillé de planches. Six à huit compagnons réalisent ainsi cette nouvelle pièce qui devrait être l'entrée de l'exposition, rue du Trou Gandou et être achevée pour le jeudi de l'Ascension, jour de la fête de la Rivière à Embraud, la Chavannée ayant plus que jamais " un pied au Veudre et l'autre à Château ".

Lors de la journée du Téléthon, fin 2008, à la salle polyvalente, les Chavans ont concrétisé une action originale : ils ont monté l'exposition " Portraits ", mettant à l'honneur sur de grands panneaux les informateurs veudrois (Mimile Valnon, Gus' Robin, Jean Gondoux, Marie Grenier et d'autres), chantant leurs chansons collectées au début des années soixante. De la belle ouvrage, là encore collective et associative. Ces travaux devraient être visibles en 2009 à Pouzy et à Château.

Après 6 concerts de Noël qui ont tous connu le succès, la Chavannée s'est produite à l'église du Veudre remplie pour la circonstance et permettant à l'année 2008 de partir sur des chants et des musiques des siècles révolus.

Les Brandons auront lieu à Embraud le samedi 28 février, la Fête de la Batellerie le jeudi 21 mai et la 41ème fête des Chavans les 25 et 26 juillet.





Maison de la Nature A.D.A.T.E.R.

Un avenir pour la Maison de la Nature au Veurdre ? Début de réflexion ...

Cet été, une exposition de photos a été présentée à la Maison de la Nature.

M. Christian OBERTO, président de l'ADATER, et M. Arnaud BAYLE, animateur nature salarié de cette association depuis 2001, sont parvenus à capturer toute la beauté, la chaleur, bref, la vie qui circule sur notre territoire : patrimoine bâti authentique, paysages harmonieux, traditions préservées, espèces animales communes ou plus exceptionnelles mais participant toutes à l'équilibre fragile de la nature...

C'est tout cela qui transparaissait dans ces clichés, c'est tout cela que malheureusement la plupart des habitants du Veurdre et du canton n'ont pas eu l'opportunité de découvrir. Pourquoi ? pourrait-on se demander. Peut-être simplement parce qu'ils ne veulent pas voir que, sur cette petite commune rurale des bords d'Allier, depuis presque 10 ans, des personnes passionnées mettent toute leur énergie pour faire découvrir le patrimoine naturel, bâti, historique, artistique du val d'Allier, en bref : contribuent à valoriser Le Veurdre.

Il est donc légitime de se demander si notre action a un sens sur ce territoire. Un élément de réponse apparaît lorsque l'on feuillète les pages du livre d'or : oui, il y a effectivement des personnes qui apprécient notre démarche citoyenne (et même écocitoyenne !). Un exemple ? *« Chanceux celui qui peut faire ces photographies! On aimerait être à sa place, dans ces paysages d'Allier riches de vert, de ciel et de fleuve. Riches d'habitants heureux. Comme je vous envie tous. Ainsi que les organisateurs et le personnel qui a le privilège de regarder ces images tous les jours. Merci de nous faire partager ce bonheur »...*

La Maison de la Nature a ainsi accueilli 372 visiteurs originaires de tous horizons... Lurcy-Lévis, Livry, Sancoins, Yzeure, Varennes sur Allier, et même du Morvan, de l'Aveyron, de Bretagne, du Pas de Calais, d'Angleterre et de Belgique ! Donc oui nous sommes connus, mais nul n'est prophète en son pays! Ainsi, malgré un rayonnement inter régional qui pourrait nous convenir et nous enthousiasmer, nous faisons de nouveau, cette année, le même constat amère : seulement 6 personnes du Veurdre sont venues satisfaire leur curiosité ! Nous en sommes à nous demander quelles images les habitants ont de nous, de notre travail, de notre implication sur la commune. Sommes nous perçus comme « un groupuscule fermé d'écologistes militants » ? Assurément non vous répondrait quiconque ayant pris connaissance de nos activités. Nous ne sommes qu'une association d'éducation à l'environnement, ouverte et accessible à tous. Rappelons de surcroît que l'ADATER, créée en 1992, est reconnue d'intérêt général, reconnue par l'Education Nationale, La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, la Direction Régionale de l'Environnement, les Conseils Généraux de l'Allier et de la Nièvre etc...

Nous faut-il encore justifier notre implication sur la commune du Veurdre ? Nous proposons toute l'année des stages et des activités de découverte de l'environnement; nous disposons d'un site d'accueil du public, d'un lieu d'exposition gratuit et d'un point d'information touristique; nous avons fait l'acquisition d'un garage situé à proximité de la Maison de la Nature, qui nous permet d'entreposer notre matériel pédagogique; nous avons acquis un terrain et mis en place un jardin pédagogique expérimental et original, spécialement adapté aux enfants et aux familles. De plus, notre programme d'intervention pour les scolaires sensibilise chaque année près de 3 000 élèves sur les départements de l'Allier, de la Nièvre et du Cher à travers des animations nature et sur les thématiques déchets, énergies, développement durable, écocitoyenneté...

Pour finir, cette association qui mène à bien, d'année en année, des projets avec un réseau de partenaires et d'acteurs locaux, fait « accessoirement » vivre 3 jeunes familles qui consomment et participent à la vie et à l'économie locale.

L'ADATER sert-elle donc à quelque chose sur ce territoire ? Ce sera le sujet de notre réflexion pour cette année 2009 qui approche et qui s'annonce tout aussi chargée que 2008.

En cette période où traditionnellement les vœux de toute nature s'échangent, l'ADATER ne cache pas son optimisme pour 2009 avec un planning d'activités en forte progression et une équipe salariée et bénévole qui reste plus que jamais motivée.

Bien à vous et, qui sait, au plaisir de vous rencontrer un jour, ici ou ailleurs...!

PS : Le programme de nos activités pour l'année 2009 sera bientôt disponible...

S.I.R.O.M.

Des remerciements à tous les usagers qui effectuent le tri, mais pour ceux qui le «boudent» des efforts sont à réaliser. Car malheureusement, encore une fois pour 2009, le gouvernement prévoit un projet de loi de finance pour une augmentation du taux de la T.G.A.P. (taxe générale sur les activités polluantes). Cette dernière est assise sur les quantités de déchets ménagers stockés en décharge, qui s'ajoute au prix du traitement et des refus de tri qui est actuellement à 9,15 € la tonne. Elle passera l'année suivante à 20 €, 30 € en 2012 et 40 € en 2015. Le montant payé pour le traitement des ordures ménagères à la Sté COVED est de 93 791.15 €. Trier ses déchets, c'est simplement faire preuve de civisme.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter au secrétariat :
04.70.66.43.60 / chauffeurs : **06.75.01.93.23** / déchetterie : **06.08.40.03.07**
 Président : **06.78.01.69.37**.



Fréquentation des usagers à la déchetterie en 2006 - 2007

	Château S/A	Couleuvre	Franchesse	Le Veudre	Limoise	Lurcy Lévis	Neure	Pouzy- Mésangy	TOTAL
Année 2006	582	1097	218	1540	260	9825	1101	999	15622
Année 2007	528	949	192	1423	245	8615	970	931	13853

Une très forte baisse de fréquentation en 2007 par rapport à 2006 !!!!

tri sélectif, collecte O.M.



années	2004	2005	2006	2007
PAPIERS- CARTONS	19.96	21.17	21.40	21.751
METAL- PLASTIQUE	4.59	4.76	4.60	4.214
VERRE	39.81	40.94	39.09	39.964
TOTAL/hab./kg	64.36	66.87	65.09	65.929
Ordures Ménagères. Tonnes/an	1 565	1 438	1 433	1 450

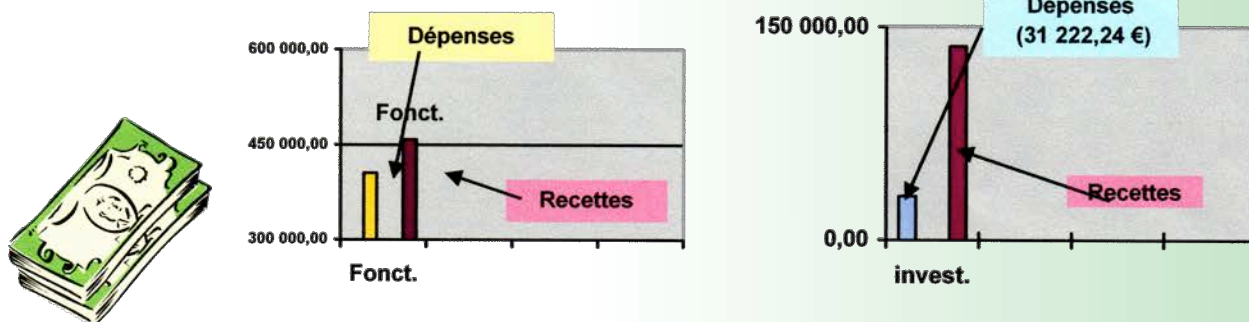


quelques rappels

Trier est à la portée de tous.
Faisons le bon geste :

- Les bouchons peuvent être laissés sur les bouteilles et flacons plastiques, cela évite aussi de souiller les bacs.
- Toutes les briques alimentaires, les boîtes de conserves se recyclent, il suffit de bien les égoutter, inutile de les laver et d'enlever les becs verseurs.
- Quant aux cartons, en les pliant bien, ils peuvent être mis, sans problème, à la colonne spécifique ou à la déchetterie.
- Par contre, tous les emballages en plastique (pots de yaourt, de crèmes fraîches...) ainsi que les films, sacs... sont à mettre dans la poubelle traditionnelle.

BILAN FINANCIER 2007



Coût des déchets ménagers (collecte et traitement)

En 2006 : 339 243 €
par habitant → 67.85 €

en 2007 : 363 268 €
par habitant →



72.65 €



PAYS DE LÉVIS

UNE NOUVELLE ÉQUIPE

Suite au renouvellement général des conseils municipaux, la Communauté de communes du Pays de Lévis a dû installer un nouvel organe délibérant. De nombreuses communes ayant connu un changement de municipalité, nous comptons désormais de nouveaux délégués communautaires.

M. François Coignet, Président sortant, s'est vu confier à nouveau la présidence se réjouissant de pouvoir continuer à tisser le canevas intercommunal qu'il a su développer dès la création de la toute première structure, en 1997, avec le Syndicat Intercommunal du Pays de Lévis.

A ses côtés, un bureau est composé de 8 membres, dont 3 Vice-présidents, représentant chacune des 8 communes. Des délégués ont été désignés pour composer les commissions dont les thèmes reflètent les compétences détenues par la Communauté de communes.



DES MOYENS FINANCIERS À ÉTOFFER

Pour la réalisation de ses différents projets 2008, la Communauté de communes du Pays de Lévis disposait d'un budget d'investissement de 543 118 €. Par ailleurs, les moyens nécessaires à la section fonctionnement s'avérant trop insuffisants, la Communauté de communes a dû recourir à l'augmentation des taux d'imposition afin de disposer d'un montant total de 399 562 € pour assurer les dépenses courantes.



FONCTIONNEMENT DE LA MAISON DE PAYS

L'ouverture de la Maison de Pays a fêté son 1^{er} anniversaire en juillet dernier. Certains espaces avaient déjà pris leur envol pendant que d'autres voyaient seulement le jour.

• La Médiathèque Intercommunale du Pays de Lévis

Ce sont 699 adhérents qui empruntent régulièrement l'allée de gauche de la Maison de Pays pour aller à la rencontre des agents de la Médiathèque. Son nouveau responsable, Florian Briand, arrivé en juillet dernier, est là, aux côtés de ses 2 agents Katia Guiriec et Carmen Baldwin pour les informer des nouveautés disponibles et les guider dans leur recherche.

Elle est ouverte au public 16 heures par semaine et met à disposition plus de 6000 ouvrages et documents (livres, CD, DVD...). Cependant, proposer des nouveautés littéraires n'est pas la seule mission de la médiathèque. Au travers d'expositions, d'animations, cette structure culturelle dynamise et diversifie ses activités avec notamment au travers d'un programme d'animation annuel à destination des écoliers du Pays de Lévis. Des ateliers encadrés à la fois par les agents de la médiathèque et les enseignants ont été proposés. L'objectif est de leur faire découvrir ou redécouvrir l'univers varié des livres.

Pour la période de Noël, un Calendrier de l'Avent a été confectionné permettant de récompenser les vingt-quatre meilleurs emprunteurs de la médiathèque âgés de 0 à 12 ans. Les lauréats ont donc reçu des présents pour les remercier de leur fidélité.

• Le Centre de Ressources Multimédia

Cet espace abritant 13 postes informatiques a ouvert ses portes le 1^{er} décembre dernier. Nous déplorons cette échéance tardive mais de multiples modalités pratiques, réglementaires et techniques devaient être mises en place au préalable. Ainsi, grâce à une adhésion annuelle, chacun pourra jouir des lieux aux jours et horaires d'ouverture, en utilisation libre, tout d'abord, avec l'accès aux ordinateurs pour d'éventuelles recherches Internet, des travaux d'application, gestion de photos et/ou encore la numérisation et/ou l'impression de documents. En outre, leur adhésion leur permettra de suivre des cours informatiques que des bénévoles proposeront en phase avec les attentes et niveaux de chacun. Enfin, les machines pourront être utilisées ponctuellement par des gens de passage moyennant une modique cotisation et être mises à disposition, par le biais d'une convention, à des groupes d'entreprises, collectivités...

Par ailleurs, n'oublions pas, la présence des points informatiques que chaque commune met à disposition des usagers. Ils sont installés dans les mairies du Veudre, de Pouzy-Mésangy, de Limoise, de Couzon, et de Château-sur-Allier ainsi que dans le multiple rural « Le Tour du Puits » à Saint-Léopardin d'Augy. N'hésitez pas à aller les utiliser en toute tranquillité et confidentialité.

• Le Point Visio Public

Cette borne installée par le Conseil Régional d'Auvergne est accessible depuis le 5 septembre dernier. Ainsi, les usagers peuvent venir à la rencontre des services disponibles, dans l'immédiat, à savoir : l'ANPE de Moulins, la Mission locale, l'ADIL, le CIO de Montluçon, et de l'UDAF de l'Allier. Les agents de la Médiathèque les orientent vers le service demandé et répondent aux éventuelles questions et/ou problèmes techniques.

L' OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LÉVIS

Son envol était déjà engagé avant son installation au sein de la Maison de Pays, mais aujourd'hui, on peut dire qu'il est confirmé. En effet, grâce à une équipe relativement dynamique, nous disposons d'une entité touristique dont le taux de fréquentation ne cesse de croître. Son Président, M. Roger Néant, met absolument tout en œuvre pour que notre territoire rayonne le plus largement et qualitativement possible. D'abord, en s'engageant dans la démarche qualité mise en place par l'UDOT-SI puis par l'intégration de

l'Office de Tourisme, en juillet dernier, à l'Office de Pôle touristique du Triangle des Bourbons aux côtés de l'Office de Tourisme de Moulins et de Bourbon l'Archambault. Nous sommes contraints d'instaurer la taxe de séjour, à compter de janvier 2009, pour un meilleur financement de l'entité régionale mais nous sommes convaincus que les atouts découlant de cette fusion seront particulièrement favorables. Nous nous attacherons à soutenir au mieux les hébergeurs dans la partie administrative pour le recueil de cette taxe dont l'intégralité sera reversée à l'Office de Tourisme en faveur du développement touristique de notre territoire. En outre, la période de perception de la taxe ainsi que les tarifs ont été prévus au minimum de manière à ne pas trop augmenter les tarifs des hébergements qui connaissent, eu aussi, un important taux de fréquentation. Nous les remercions pour leur dévouement.

LES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT

Nouvellement nommée au poste d'Agent de développement local, Mme Angélique Boulín, au service de l'intercommunalité du Pays de Lévis depuis 1999, s'attachera à l'émergence de nouveaux projets, au développement des actions en cours ainsi qu'à la direction des différents services de la Maison de Pays. Un agent de catégorie C chargé des tâches administratives et comptables courantes est en cours de recrutement.

Parmi les aboutissements, on retiendra la progression du schéma d'ouverture du site de la Tuilerie de Bomplesin. En effet, un plan de visite non guidée a été mis en place avec la réalisation de panneaux d'exposition mettant en valeur l'activité de la tuilerie et son historique. Ils permettront aux visiteurs de découvrir le site à l'appui de dépliants qui les guideront sur un parcours fléché, la promotion étant assurée par la diffusion de plaquettes promotionnelles. Par ailleurs, des panneaux itinérants déclinant le projet de restauration et de revalorisation de la Tuilerie en collaboration avec le Conservatoire Régional de l'Habitat et des Paysages seront hissés dans les salles municipales, les halls d'exposition et pourront même être prévus sur des sites patrimoniaux... La prochaine phase concerne la mise en sécurité du site et devrait être réalisée dans le courant du 2^{ème} semestre 2009.

Notre intégration à l'Association de Territoire en Sologne et Bocage Bourbonnais aux côtés de 5 autres intercommunalités du Nord de l'Allier nous permettra de bénéficier de nouveaux fonds européens. En effet, l'Europe poursuit son investissement dans les territoires ruraux en proposant un accompagnement et un financement des actions de développement rural dans plusieurs domaines (culture, services, économie, agriculture, environnement...), à travers le nouveau programme

Leader 2007-2013. Au niveau local, le Territoire de Projet en Sologne et Bocage Bourbonnais, désigné pour conduire ce programme LEADER, sera chargé de mener, début 2009, des réunions d'information sur les territoires concernés.

Conscients que les informations de notre site Internet n'ont pas connu de mises à jour régulières, nous nous engageons à faire le nécessaire pour y remédier et pour davantage développer ce support incontournable de tous de nos jours. N'hésitez pas à nous communiquer vos observations et les éventuelles informations que vous aimeriez voir apparaître.

L'action menée en faveur de la collecte des plastiques agricoles, est arrivée à son terme mais la Communauté de communes continue d'œuvrer avec la Chambre d'Agriculture notamment en matière de communication et d'organisation des permanences le jour de collecte. Notons qu'elle a connu un vif succès. Que les agriculteurs soient remerciés de leur collaboration.

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Au cœur de son programme de développement, la Communauté de communes du Pays de Lévis s'attache à soutenir le tissu associatif en accordant des subventions aux animations locales. Ainsi, elle est intervenue à hauteur d'environ 3 500 € en faveur des 8 manifestations culturelles ou sportives dont le rayonnement s'étendait au moins sur trois communes membres de la Communauté de communes.

Sans compter, son soutien à l'activité touristique et notamment vers le développement de la randonnée à travers l'association locale Lévistrace et l'association en charge du chemin de Saint-Jacques de Compostelle en Auvergne. Le département vient d'ailleurs de retenir le parcours des Quatre Rivières, de Pouzy-Mésangy, très pratiqué et apprécié et répondant aux critères d'éligibilité des chemins, pour l'inscrire dans le guide départemental de la randonnée.

Très proche de nous, l'Office de Tourisme du Pays de Lévis reçoit des moyens financiers pour assurer ses coûts d'édition et de fonctionnement.

Espérant que l'année 2009 permettra le développement de multiples et intéressants projets, nous restons à votre disposition et vous souhaitons tous nos meilleurs vœux de bonheur et santé.





OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LÉVIS

Comme prévu, votre Office de Tourisme a tenu ses engagements concernant ses missions premières, c'est-à-dire l'accueil, l'information, la promotion et l'animation de notre territoire. Depuis janvier 2008, la fréquentation de l'Office de Tourisme du Pays de Lévis continue de progresser notamment les mois d'été, et tout particulièrement le mois d'août. L'Office totalise d'ores et déjà un nombre de 1933 visiteurs (*comprenant l'accueil guichet et les appels téléphoniques*). Globalement, 50 % des demandes concernent les hébergements sur notre secteur, avec envois de plaquettes hébergements et guides du Pays de Lévis, ou bien envoi par mail du fichier hébergement avec les coordonnées des prestataires concernés. Ensuite, viennent les demandes de restaurants, les lieux de visites et loisirs sur notre territoire et enfin, les demandes d'informations pratiques (*adresses, commerces, météo ...*).

En ce qui concerne la fréquentation du site internet, 9463 visiteurs se sont rendus sur le site de l'Office depuis le début de l'année, avec par ordre de consultation les pages concernant les hébergements, le coin affiches et les différentes manifestations du Pays de Lévis. Grâce au travail bénévole de Jean VAILLANT, le site évolue au quotidien, tout en tenant compte de vos demandes. La galerie photos des huit communes du Pays de Lévis vient d'être mise à jour récemment.

Notre hall d'accueil a été utilisé au maximum tout au long de l'année avec les expositions de 19 artistes, associations ou artisans locaux, dont nous éditons à la demande tout support promotionnel (*affiches, biographies*). Notre Office les remercie et les félicite pour leur disponibilité et leur participation active au bon déroulement des expositions. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information concernant la possibilité d'exposer à l'Office de Tourisme dans les mois à venir.

La promotion des produits du terroir par le biais de nos vitrines a également très bien fonctionné, et signalons qu'il est possible de se procurer des produits locaux (*Crottes de Marquis du Bourbonnais et miel du Veurdre*) et quelques spécialités du département (*huiles de Lapalisse, vins de Saint-Pourçain*) apportant ainsi un attrait supplémentaire très apprécié des touristes. La promotion de notre territoire a également été assurée par la présence de notre stand à plusieurs manifestations. Cette promotion se poursuivra jusqu'à la fin de l'année (*Marché de Noël à Limoise et Marché des Réveillons à Lurcy-Lévis*).

Concernant nos éditions touristiques, hormis la diffusion de notre guide, des plaquettes de randonnée ont été éditées sur un support de meilleure qualité, et en étroite collaboration avec l'association LEVISTRACE. Votre Office en assure la distribution sous forme payante depuis le mois d'août. De plus, grâce à l'aide active de Mme Alice BOUCHAUD, deux plaquettes d'information des églises romanes de Lurcy-Lévis et de Pouzy-Mésangy ont été réalisées par l'Office de Tourisme et distribuées à titre gratuit dans nos locaux. L'élaboration de nouvelles plaquettes pour les autres églises du secteur est envisagée très sérieusement pour l'année 2009.

Cette année, pour notre plus grand plaisir, le concours des Bravos de l'Accueil organisé par l'Union départementale des Offices de Tourisme de l'Allier, et consacré aux loisirs de pleine nature, a permis à l'activité de M. Pierre-François LECLERC « *Canoë en Terre d'Allier* », basée sur la commune du Veurdre, de remporter le trophée.

Depuis quelques mois, afin d'exploiter tous les supports susceptibles, de développer l'essor économique et touristique de notre magnifique Pays de Lévis, nous avons intégré l'Office de Pôle du Triangle des Bourbons, devenant ainsi une agence locale du tourisme régional, dont votre serviteur en est le Président. Tout cela engendre un travail de plus en plus important, qui est efficacement orchestré par notre charmante hôtesse d'accueil Delphine SIMONIN, dont le poste devient nécessaire et indispensable. Sachez que votre Office de Tourisme est entièrement à votre écoute, alors n'hésitez surtout pas à nous rendre visite, et nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Sur cette note optimiste, et au nom du Conseil d'Administration de l'Office de Tourisme, et de Delphine, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2009.

Le Président de l'Office de Tourisme du Pays de Lévis, M. Roger NEANT

Lionel OCQUIDANT

MARBRERIE FUNERAIRE

**TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE
DANS L'ALLIER, LE CHER, LA NIEVRE**

- Caveaux étanches
- Gravure à l'or
- Terrassements divers
- Rénovation de sépulture
- Contrat d'entretien de tombes
- Monuments en granit & en pierre naturelle

Atelier & Magasin
29 boulevard Gambetta 03320 LURCY-LEVIS

Tél : 04 70 67 84 87
06 21 62 03 79



• Terrassement Démolition
• Création - Curage d'étangs
• Assainissement - VRD
• Sablière

EURL BOUDOT T.P.

☎ 02 48 76 20 34
Fax : 02 48 76 29 42
La Rencontre
18600 SANCOINS

BECA **BigMat**
Les matériaux et les conseils des pros
03320 LURCY-LEVIS
Tél. 04 70 67 81 66
18150 LA GUERCHE
Tél. 02 48 77 50 41
MATERIAUX / LIVRAISON DE FIOUL



EARL DUCHEZEAU
PRODUCTION HORTICOLE

Plantes à massif
Plantes en pots
Chrysanthèmes

02 48 74 52 03
32, rue Denfert Rochereau
18600 SANCOINS

VENTE AU DÉTAIL



Hélène DURAND
Gérante

59, boulevard Gambetta - 03320 Lurcy Lévis
☎ 04 70 67 87 64 **Fax 09 71 41 53 16**

24, boulevard Régemortes - 03000 Moulins
☎ 04 70 67 87 64 **Fax 09 71 41 53 16**

LASSAUZE WILLIAMS

3 RUE DES ECOLES

03320 LURCY LEVIS

Portable : 06 82 12 21 19

Tél : 04 70 67 93 46

lassauze.williams@neuf.fr

- ⊙ ELECTRICITE
- ⊙ ANTENNE TERRESTRE - SATELLITE - TNT
- ⊙ AGREE CANAL+ - CANALSAT
- ⊙ ELECTROMENAGER TV
- ⊙ VENTE ET DEPANNAGE



LA MAISON FAMILIALE DE SAINT LEOPARDIN D'AUGY

Adresse : Les Forges 03160
SAINT LEOPARDIN D'AUGY

Tel : 04 70 66 23 01

Fax : 04 70 66 24 50

1968 – 2008 = 40 ans !

Cela a fait quarante ans, au mois de septembre 2008, que la Maison Familiale Rurale s'est installée à Saint Léopardin d'Augy.

Rappelons que cet établissement scolaire de type associatif est né, à l'initiative de parents, le 14 octobre 1951 à Noyant d'Allier ; au fil du temps, les effectifs augmentant, les locaux de Noyant s'avèrent inadaptés. Les administrateurs cherchèrent une nouvelle implantation ; c'est ainsi que Monsieur et Madame De Guigné mirent, gracieusement, à disposition leur belle propriété de Saint Léopardin d'Augy.

Depuis quelques années, la MFR accueille, en moyenne, 85 élèves par an, répartis en 4^{ème}, 3^{ème} et en BEPA services aux personnes. La Maison Familiale Rurale pratique la pédagogie de l'alternance : 17 semaines de cours – 22 semaines de stage en milieu professionnel dans des domaines variés : artisanat, commerce, services administratifs, petite enfance, aide aux personnes âgées ou handicapées ...

Prenez note : **le 28 mars 2009 : PORTES OUVERTES** à la Maison Familiale Rurale de Saint Léopardin d'Augy. Les élèves organisent un marché des produits du terroir et de l'artisanat, l'équipe vous fera découvrir l'établissement et ses diverses activités, buvette et restauration assurées !!!



Groupe de BEPA 1^{ère} année recevant
un artiste touareg du Mali



Visite des 4^{ème} et 3^{ème} à la caserne des pompiers de Moulins



« Quelles nouveautés pour la rentrée ? »

• Une augmentation importante des effectifs

La Maison Familiale accueille cette année 96 élèves de la 4^{ème} au Baccalauréat Professionnel, soit une augmentation de 30 % par rapport à l'an passé.

Pour le Directeur, Pascal Billard, cette augmentation s'explique d'une part, par la « création de la classe de BAC Pro 2^{ème} année agroéquipement, et d'autre part par la bonne réputation de la MFR que ce soit au niveau de la qualité de l'accueil que de ses résultats. Nous avons eu 82 % de réussite aux derniers examens, nous souhaitons cette année 100 %, ce qui sera notre carte de visite. »

L'équipe de formateurs s'est aussi étoffée d'un enseignant supplémentaire, ce qui fait un total de 13 personnes avec les services.

• Une nouvelle salle informatique à la MFR

Pendant les congés d'été, la salle informatique a été rénovée et surtout rééquipée de matériel performant grâce à une aide bienvenue du Crédit Agricole Centre France.

« Cette salle est ouverte gratuitement à toutes les associations ou organismes locaux qui en feront la demande » précise Pascal Billard.

• Toujours plus de locations extérieures

La Maison Familiale avec un parc de 6.5 hectares et une capacité d'hébergement de 92 personnes pendant les vacances et les week-ends, et de 46 personnes toute l'année, met à disposition ses locaux pour l'accueil de groupes extérieurs. Récemment c'est un groupe de la Maison Familiale de Namur Sur Azergues en voyage d'étude dans notre région qui a profité de nos locaux et de notre accueil.

« Les activités ont repris leurs cours : »

- Le cycle BAC pro Agroéquipement continue de travailler en partenariat avec les entrepreneurs et les agriculteurs des CUMA locales, avec la MSA...

- Le cycle BEPA Conduite de Production Animale et Agroéquipement est présent aux nombreux salons et manifestations professionnels (*innovagri, sommet de l'élevage, jugement de bétail*),.. et développe leur formation en découvrant la viticulture à Saint Pourçain, les céréales en Eure-et-Loire et la filière dans l'Allier...

- Le cycle 4^{ème} / 3^{ème} dans des secteurs variés (*agricole et artisanat*) travaille la découverte du monde professionnel (*visites d'entreprises, prévention et sécurité*), l'ouverture d'esprit (*activités socioculturelles*) et bien sûr l'orientation (*intervention d'anciens élèves, découverte des métiers, témoignages de professionnels*).

« Des Portes Ouvertes à renouveler »

L'année dernière la MFR a organisé des journées Portes Ouvertes dynamiques.

Avec l'aide des membres du Conseil d'administration, de l'équipe et de nombreux partenaires, la classe de BEPA 1^{ère} année a présenté sur 2 jours des démonstrations de matériels, des animations comme la possibilité de faire un baptême de l'air en hélicoptère, un repas à thème (*environ 450 personnes*) en y invitant les anciens élèves.

Une belle mobilisation et une belle initiative, que toute la MFR souhaite reconduire lors de ses prochaines Portes Ouvertes avec autant d'ampleur et de dynamisme.

Alors rendez-vous le 28 Mars 2009 !

ASSOCIATION INTERMEDIAIRE NORD BOCAGE

1 B Gambetta
BP 8
03320 LURCY-LEVIS

Tél : 04.70.67.85.59
Fax : 04.70.67.86.42
E-mail : air.nordbocage@orange.fr

Association Intermédiaire NORD BOCAGE, plus de 20 années à votre Service !

Son secteur d'intervention : 4 Cantons - Bourbon l'Archambault - Cérilly
- Lurcy-Lévis - Sancoins

Demandeurs d'emploi : Nous vous aidons dans vos démarches de recherches d'emploi et vous proposons des missions sur des postes de travail peu ou pas qualifiés. L'inscription à l'Association est une volonté de votre part et elle se fait individuellement

au siège de l'Association Intermédiaire : 1 bd Gambetta à Lurcy-Lévis :

Lundi au Jeudi 9h à 12h et 14h à 18h

Vendredi 9h à 12h et 14h à 17h

ou lors des permanences :

Lundi de 8h45 à 10h45 au Local de la Mission Locale de Bourbon l'Archambault

Mardi de 14h à 16h à la Mairie d'Ainay le Château

Jeudi de 9h à 11h à la Mairie de Cérilly

Jeudi de 14h à 16h à l'Espace 3 S de Sancoins

Au cours de cet entretien nous convenons ensemble des emplois, activités qui vous conviennent et correspondent le mieux ainsi que de l'établissement de votre projet professionnel.

N'hésitez pas pour plus de renseignement et pour convenir d'un rendez-vous

Contactez-le : 04 70 67 85 59

Particuliers : si vous avez besoin d'un coup de main pour des travaux ménagers (ménage, repassage, couture...), de jardinage, ou de petit bricolage

Entreprises, collectivités territoriales, artisans, commerçants : si vous recherchez du personnel sur des postes de travail peu ou pas qualifiés : manutentionnaire, manœuvre en bâtiment, extras en restauration...

Nord Bocage, sur simple demande de votre part au **04.70.67.85.59** met à votre disposition du personnel pour des tâches sans qualification, le contrat sera d'une heure minimum et le taux de facturation horaire.

Important : l'association se charge de toutes les démarches administratives lors de l'exécution de la mission.

Elle est l'intermédiaire entre vous et le salarié.

Elle est donc l'employeur et lui établit sa déclaration d'embauche, son contrat de travail et son bulletin de paie.

Au début du mois suivant vous recevrez la facture correspondant aux heures effectuées à régler à Nord Bocage.

Concernant les particuliers : certains travaux ouvrent droit à une réduction d'impôt dans le cadre des emplois familiaux et à ce titre une attestation vous sera délivrée à joindre à votre déclaration de revenus.

A titre d'information au 30/09/2008 : **268** personnes ont été mises à disposition par l'Association Intermédiaire Nord Bocage et par la suite : **10** CDI, **25** CDD, **5** Contrats aidés ont été conclus.

ASSOCIATION DES AIDES MÉNAGÈRES DE POUZY MÉSANGY

Une vie au quotidien

Parce que la vie est faite d'aléas auxquels il est parfois pénible de faire face, l'Association des Aides Ménagères de Pouzy Mésangy est là pour aider les personnes dans les moments difficiles.

Ainsi en plus d'instruire les demandes d'aides « classiques », l'association se caractérise par un travail de proximité essentiel.

- L'Aide Ménagère contribue aux tâches de la vie quotidienne.
- Mais elle ne se contente pas d'intervenir pour le ménage, les repas et les courses, elle représente aussi un soutien moral pour les aînés.
- Elle a la possibilité d'intervenir jusqu'à 30 heures par mois suivant les caisses de retraite.

Pour avoir droit à une aide ménagère au titre de l'aide sociale,
il faut être âgé **de 65 ans et plus** ou **60 ans et être reconnu inapte**.

L'aide financière du Conseil Général est soumise à condition de ressources. En cas de dépassement du plafond, la caisse de retraite principale peut éventuellement assurer une prise en charge.

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) est une aide financière attribuée aux personnes âgées dépendante vivant à domicile ou dans un établissement.

L'attribution de cette aide n'est pas soumise à condition de ressources, mais son montant peut-être modulé en fonction des revenus du bénéficiaire.

Aujourd'hui notre association emploie **15 personnes** à temps partiel qui ont effectué **9200 heures** en prestataires et **2700 heures** en mandataires au cours de l'année 2008.

Contactez nous, nous vous aiderons à constituer votre dossier
Du lundi au vendredi de 14 h à 18h au 04 70 66 33 84

CENTRE SOCIAL RURAL du secteur de Lurcy Lévis

Centres Sociaux
FEDERATION DEPARTEMENTALE - ALLIER

1 boulevard Gambetta – 03320 LURCY LEVIS

Tel : 04 70 67 91 35 – Fax : 04 70 67 91 91

www.centres-sociaux-allier.com – c.s.lurcy@wanado.fr

**Ouvert le lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
le mercredi et le vendredi matin de 9h à 12h**

Directrice : Marinette BELLET

Secrétaire comptable : Angélique BOQUET

Le Centre Social est à l'écoute de tous ; il propose les services ci-dessous présentés mais son rôle est surtout de soutenir les projets venant de tout un chacun et de répondre aux besoins de tous.

N'hésitez donc pas à contacter son équipe et à visiter son site Internet.

PETITE ENFANCE

Responsable : Carmen BALDWIN : 04 70 67 94 29
ramstramgram.lurcy@orange.fr

Relais des Assistantes Maternelles : RAM STRAM GRAM

Accueillir, informer et conseiller les familles et les assistantes maternelles et permettre aux enfants de rencontrer d'autres enfants en s'amusant.

Horaires : mardi et jeudi de 9h à 12h en animation, et de 14h à 18h en permanence administrative et rendez vous.

Lieu : dans les locaux du RAM au 1 boulevard Gambetta à Lurcy Lévis.

Public pour les animations : enfants de 3 mois à 6 ans accompagnés d'un parent ou d'une assistante maternelle

Tarif : gratuit

SERVICES EN COORDINATION

Contact au 04 70 67 93 67 - orphelin.annie@aideadomcs03.fr
Soins à domicile

Intervention d'une aide soignante, sur ordonnance médicale, afin de contribuer au maintien à domicile des personnes dépendantes.

Public : personne de plus de 60 ans dont l'état de santé justifie l'intervention d'une aide soignante et personne handicapée de moins de 60 ans.

Tarif : prise en charge à 100% par les Caisses

Nombre de places : 20 personnes âgées et 1 personne handicapée

Permanences

Accueillir les personnes concernées par ces services afin d'assurer une proximité.

Association de Prévention de l'Alcoolisme

Le 1^{er} lundi de chaque mois dans les locaux du Centre Social

Madame MANCE au 04 70 44 91 20

Assistants sociaux et MSA

Les permanences ont à présent lieu au 67 boulevard Gambetta à Lurcy Lévis.

Médecin de la PMI et puéricultrice

Dans les locaux du Relais des Assistantes Maternelles

Le 1^{er} et le 3^{ème} lundi de chaque mois

Membres du Bureau

Président	Jacques BOURDIER
1^{er} Vice Président	Bernadette BEZAULT GAYET
2^{ème} Vice Président	Daniel RONDET
Secrétaire	Bruno DEBARNOT
Secrétaire Adjoint	Marie Claire CHAPPES
Trésorier	Jean Luc MOSNIER
Trésorier Adjoint	Josette COULEUVRE
Membre	Anne Marie BUSSEROLLE
Membre	Françoise GUILLEMOT
Membre	Mireille MOREAU
Membre	Edwige GUZAL
Membre	Louis COLIN
Membre	Geneviève DECHAUME
Membre	Danielle RIMBAULT
Membre	Daniel ARTIGAUD

ENFANCE ET JEUNESSE

Responsable : Pierre GIRAUD : 04 70 67 91 35
c.s.lurcy@wanado.fr ou p.giraud.centresociallurcy@gmail.com

Accueil de Loisir sans Hébergement (ALSH)

Accueillir les enfants des 13 communes du secteur durant 12 mercredis dans l'année et une partie des vacances scolaires en leur proposant des activités ludiques et éducatives.

Horaires : 9h à 17h (*possibilité de garderie à partir de 7h et jusqu'à 18h30*)

Public : enfants de 4 à 13 ans

Tarif : de 1,51 € à 11,43 € selon les revenus des familles et le barème de la CAF.

Toutes les dates sont disponibles sur le site Internet.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Proposer aux enfants une aide dans leur scolarité en leur proposant des activités éducatives.

Horaires et public :

14 mercredis de 9h à 12h : divers ateliers pour les enfants des écoles primaires du secteur

Tous les lundis de 17h à 18h : atelier musique pour les collégiens

Tous les jeudis de 13h à 14h et de 17h à 18h : atelier journal pour les collégiens

Tous les lundis de 17h30 à 18h30 : atelier photo pour les élèves de primaire et collège à St Plaisir

Tarif : gratuit

Accueil périscolaire (APS)

Accueillir les enfants avant et après la classe en leur proposant des activités ludiques.

Animatrices : Anne Marie DETERNE et Nathalie MASSON

Horaires : de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h au local d'animation, 5 rue des Ecoles

Public : tous les enfants des écoles maternelle et primaire

Tarif : 2 €/heure, 1,20 €/demi heure et 0,50 € le goûter

AIDE A LA PERSONNE

Responsable : Angélique BOQUET : 04 70 67 91 35 - *c.s.lurcy@wanado.fr*

Service mandataire

Permettre le maintien à domicile des personnes dépendantes en les aidant dans leurs démarches pour employer une aide (*recrutement, bulletin de paye, déclaration URSSAF,...*).

Public : personnes de plus de 65 ans ou porteur d'une carte d'invalidité

Tarif : en fonction du SMIC horaire. Les frais de gestion coûtent 1.80 €/mois pour les mandataires MSA et 7.30 €/mois pour les autres.

Portage de repas

Contribuer au maintien à domicile des personnes dépendantes en leur permettant d'être livrés chez eux de repas équilibrés préparés par la Maison de Retraite de Lurcy Lévis.

Public : personnes de plus de 65 ans ou porteur d'une carte d'invalidité.

Tarif : 7.50 € par repas et 0.85 € le potage

Livraison par Nicole ETIENNE ou Eric CORMAN le lundi, mercredi et vendredi.

AUTRES SERVICES

Bénévole : Martine JOUAUX

Vestiaire

Lutter contre le gaspillage et permettre aux familles d'acheter des vêtements d'occasion à prix très modique.

Public : pour tous (dépôt ou achat)

Horaires : mardi et vendredi de 14h à 16h

Fax, Photocopie, Lessive

Ouvert à tous, aux heures d'ouverture du Centre Social

Fax : 0,76 €

Photocopie : 0,22 € en A4 et 0.32 € en A3

Machine à laver séchante : 1,5 €



**“ *Le cadre de vie collectif est l’affaire de tous
et il est dans l’intérêt de chacun d’en prendre soin.* ”**

Le CAUE (Conseil d’Architecture, d’Urbanisme et de l’Environnement) de l’Allier, association départementale, est à votre disposition pour tout conseil dans le cadre de projets de construction, rénovation, aménagements qui transforment le paysage.

Le CAUE peut aussi aider les collectivités locales dans leur réflexion et leurs démarches concernant le développement et l’aménagement.

Sa mission d’intérêt public a pour but de préserver l’architecture locale dans le respect des paysages du Département.

- **Pour aider les particuliers** dans leur projet de rénovation de bâtiment. Le CAUE diffuse un guide sur « *la maison rurale en Bocage Bourbonnais* » pour mieux connaître et préserver ce patrimoine et pour l’aménager ou l’agrandir sans le trahir.

Le CAUE propose également des conseils gratuits de professionnels sur site et sur rendez-vous. Le CAUE ne réalise toutefois aucun plan ni suivi de chantier.

- **Pour les agriculteurs**, ils peuvent bénéficier de conseils du CAUE dans le cadre de projet de construction ou de rénovation de bâtiments agricoles. Afin de bien prendre en compte, tous les éléments déterminants pour réaliser un bâtiment fonctionnel adapté à l’exploitation et à son environnement, il est préférable de prendre conseil auprès du CAUE le plus tôt possible. Un document « *Bâtiments agricoles et paysages de l’Allier* » est disponible au CAUE. Un projet peut être aussi l’occasion d’une réflexion plus globale sur l’exploitation et ses abords, le CAUE apporte alors une vision extérieure et ses compétences au service des agriculteurs pour améliorer le fonctionnement et l’image des exploitations agricoles.
- **Pour les élus**, le nouvel ouvrage du CAUE de l’Allier « *aménager et embellir l’espace public des petites villes, des bourgs et des villages* » présente des aménagements qui cherchent à mettre en valeur les potentialités de chaque site dans le respect des qualités architecturales, paysagères et environnementales des lieux. Son but n’est pas de proposer des “recettes” d’aménagement, mais de partager avec le lecteur une réflexion sur les principes qui peuvent produire un espace public de qualité, dans les communes à dominante rurale.

*Elle est également destinée à toute personne curieuse de mieux
comprendre l’espace public de sa commune...*

Pour tout rendez-vous et demande de documentation, vous pouvez contacter le **CAUE**

14 cours Jean Jaurès - 03000 MOULINS
Tél : 04 70 20 11 00 - Fax : 04 70 20 64 28
ou e-mail : caue03@wanadoo.fr

Horaires d’ouverture au public : lundi au vendredi
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.



NUMÉROS UTILES



Services de la mairie

Mairie : 04 70 66 40 67

Ouverture au public tous les matins de 9h à 12h

Bibliothèque : *Tous les mardis de 16h à 17h30*

Assistante sociale : Mlle GAUME Angélique

Permanence téléphonique tous les mardis et jeudis
de 13h30 à 14h30 au **04 70 66 41 38**

Permanence en mairie du Veudre
les jeudis de 9h30 à 11h30

Numéros d'urgence



Pompiers : 18

SAMU : 15

Cabinet médical : 04 70 66 41 89

Infirmières : 04 70 66 42 40

Pharmacie : 04 70 66 40 78

Gendarmerie Lurcy-Lévis : 04 70 67 80 28

Numéros utiles

La Poste : 04 70 66 43 49

Taxi MEROT (*Anciennement AURICHE*) : 04 70 66 44 23

SIROM : 04 70 66 43 60



LA POSTE



Assistante maternelle agréée

Mme Céline GONDOUX

Impasse Eugène Lebrun - Le Veudre

04 70 66 48 03

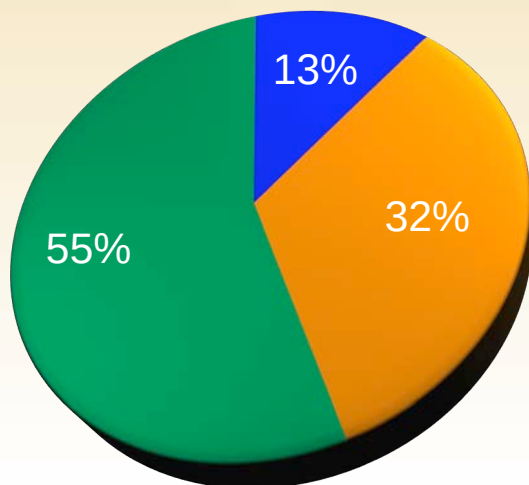
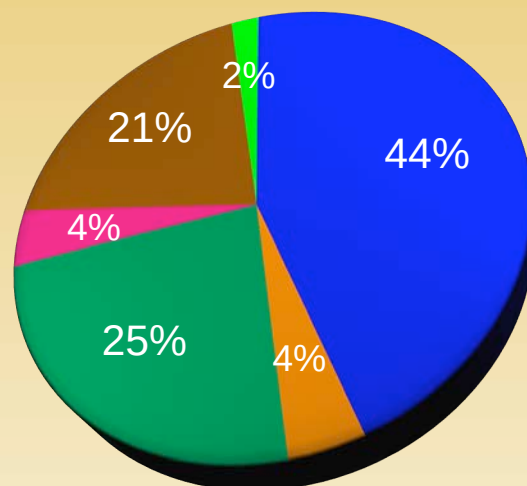
BUDGET

2008

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES : 467 950 €

206 710 €	● Personnel et Elus
10 435 €	● Service départemental d'incendie
1 589 €	● Collège de Lurcy-Lévis
5 776 €	● Siega
1 447 €	● Participations diverses
116 200 €	● Charges d'entretien (Voirie, Bâtiments, ...)
19 641 €	● Subventions Associations & Organisme
96 941 €	● Autofinancement & Dépenses imprévues
9 211 €	● Intérêts des emprunts



RECETTES : 467 950 €

59 094 €	● Produits de l'exploitation (Recettes camping, Loyers communaux, ...)
151 693 €	● Dotation de l'Etat, Subventions et Participations diverses
257 163 €	● Impôts locaux & Taxes diverses

MAISON DE LA NATURE
(Budget HT)

Section de Fonctionnement	
Dépenses & Recettes	9 463 €
Section Investissement	
<u>Dépenses :</u>	
Remboursement de capital et caution	4 095 €
Solde d'exécution	4 193 €
TOTAL	8 288 €
<u>Recettes :</u>	
Remboursement de caution	377 €
Excédent 2007	6 352 €
Virement 2008	1 559 €
TOTAL	8 288 €

Subventions Communales
2008

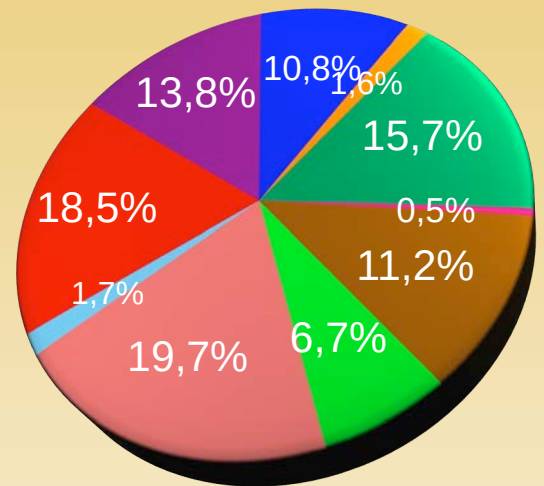
A.D.I.L.	60 €
A.G.M.G.	150 €
A.D.A.T.E.R.	6 318 €
Amicale des sapeurs pompiers	360 €
A.S.M.A.F.O.M.	1 800 €
Atelier des petits points	150 €
Canoë en terre d'Allier	400 €
Chavanée de Montbel	400 €
Club de l'amitié	700 €
Donneur de sang	100 €
Etoile sportive veudroise	900 €
La lotte	250 €
La tête et les mains	600 €
Le veudre horizon	2 700 €
Pétanque veudroise	300 €
U.N.R.P.A.	200 €
Vaincre la mucoviscidose	50 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT

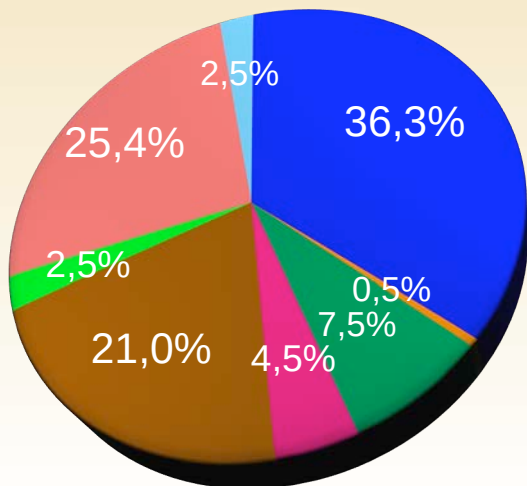
DEPENSES : 315 489 €

33 941 €	● Solde antérieur reporté
5 000 €	● Dépenses imprévues
49 500 €	● Restes à réaliser 2007 (Rue de St Mayeul)
1 500 €	● Caution
35 263 €	● Remboursement capital
Programme 2008	
21 290 €	● Ameublement Salle polyvalente
62 000 €	● Acquisition bâtiment
5 240 €	● Plan communal de sauvegarde
58 290 €	● Travaux de voirie (Les Bordeliers, Les Bardoux)
43 465 €	● Enfouissement électricité rue Tour des Murs



RECETTES : 315 489 €

114 575 €	● Virement 2007 de la section Fonctionnement
1 500 €	● Caution
23 528 €	● Subventions 2008
14 040 €	● FCTVA
66 164 €	● Emprunts
7 950 €	● Subventions 2007 restant à réaliser
80 000 €	● Autofinancement
7 732 €	● Amortissement



SERVICE
ASSAINISSEMENT

Section d'Exploitation		
Dépenses & Recettes		45 887 €
Section Investissement		
Dépenses :	Remboursement emprunt capital	9 105 €
	Solde antérieur	1 915 €
	Travaux	18 128 €
	TOTAL	29 148 €
Recettes :	Fonds de compensation TVA	1 151 €
	Amortissement	8 928 €
	Excédent 2007	1 915 €
	Virement 2008 de la section d'exploitation	17 154 €
	TOTAL	29 148 €



DECES :

- Mr André Julien Gabriel MILLORIT
décédé à Moulins le 9 Avril
- Mr Marcel Jean-Baptiste CHEVIGNY
décédé à Moulins le 13 Mai
- Mme Louise BARDOUX née SANVOISIN
décédée à Moulins le 8 Décembre
- Mr Alain Jean-Paul DECHAUME
décédé au Veudre le 9 Décembre



MARIAGE :

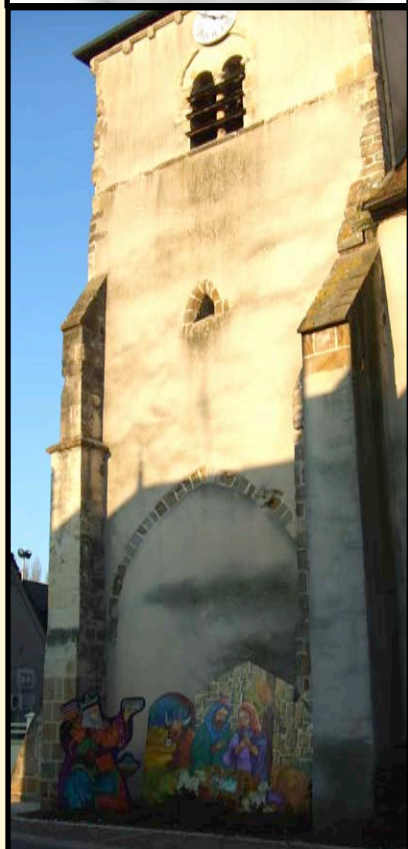
- Ludovic Guy René LAMY & Catherine Danielle BEN SADA
mariés le 29 Novembre



NAISSANCES :

- Ridane HENRIQUE né le 22 Janvier à Nevers
- Matéo SOUVERVAL né le 3 Octobre à Moulins

Merci à Laëtitia LEVIE-RAMOLINO
pour le don de la crèche qu'elle a peinte à
l'occasion des fêtes de fin d'année.



CONSEIL MUNICIPAL

BERTHET	Jacqueline	<i>Maire</i>	CHEVIGNY	Patrick
MERCIER	Renée	<i>1^{er} Adjoint</i>	DESENEPART	Christian
DENIZON	Robert	<i>2^{ème} Adjoint</i>	GONDOUX	Dominique
BERNADON	Sylvie	<i>3^{ème} Adjoint</i>	HARRISON	Maria
ROBILLOT	Jean-Claude	<i>4^{ème} Adjoint</i>	LAPORTE	Jean-Claude
BROSSIER	François		ROCHARD	Alain
CHABOT	Jean-Pierre		TYSZKO	Jean-Paul



DÉLÉGUÉS DES SYNDICATS

	TITULAIRES	SUPPLÉANTS		TITULAIRES	SUPPLÉANTS
S.I.V.O.M.	LAPORTE J.C. ROBILLOT J.C.	CHABOT J.P. DENIZON R.	Communauté de Communes du Pays de Lévis	BERTHET J. MERCIER R. ROCHARD A.	DENIZON R. LAPORTE J.C. BERNADON S.
S.I.E.G.A.	CHABOT J.P.	LAPORTE J.C.	Collège de Lurcy Lévis	HARRISON M. MERCIER R.	
S.I.R.O.M.	BERNADON S. ROBILLOT J.C.		S.I.R.P.	HARRISON M. MERCIER R.	
S.I.C.A.L.A	BERTHET J.	BROSSIER F.	Correspondant défense	TYSZKO J.P.	

DÉLÉGUÉS DES COMMISSIONS COMMUNALES

Travaux	BROSSIER F. CHEVIGNY P. DESENEPART C. DENIZON R.	GONDOUX D. MERCIER R. ROBILLOT J.C. TYSZKO J.P.	C.C.A.S.	Du Conseil	Par arrêté
				BERNADON S. DESENEPART C. MERCIER R. TYSZKO J.P.	BERTRAND D. COUSIN Y. MASSERET J. RAVAUD V.
Finances	BERNADON S. DESENEPART C. DENIZON R. GONDOUX D.	LAPORTE J.C. MERCIER R. TYSZKO J.P.	Aides ménagères	MERCIER R.	TYSZKO J.P.
Elections	CHEVIGNY P. DESENEPART C. HARRISON M. ROBILLOT J.C.	BROSSIER F. <i>(Titulaire Prud'hommes)</i> ROCHARD A. <i>(Suppléant Prud'hommes)</i>	Centre social	ROBILLOT J.C. <i>Membre de droit</i> TYSZKO J.P. Membre élu	DESENEPART C. <i>Suppléant</i>
Cimetière	CHABOT J.P. ROBILLOT J.C.	HARRISON M.	Correspondant défense	TYSZKO J.P.	
Station d'épuration	DESENEPART C. ROBILLOT J.C.	GONDOUX D.	C.N.A.S.	DENIZON R. <i>Titulaire</i>	DESENEPART C. <i>Suppléant</i>
Fêtes, Tourisme, Associations & Bulletin municipal	BERNADON S. DENIZON R. GONDOUX D. LAPORTE J.C.	MERCIER R. ROCHARD A. TYSZKO J.P.	Agence technique départementale	GONDOUX D.	
Affaires Scolaires, Cantine & Conseil d'école	BERNADON S.	HARRISON M.	Office du tourisme	GONDOUX D.	MERCIER R.

HÔTEL
Le Pont Neuf



2, faubourg de Lorette - 03320 Le Veudre
Tél. 04 70 66 40 12 - Fax 04 70 66 44 15

Bienvenue sur notre site

hôtel-lepontneuf.com - e-mail : HOTEL.LE.PONTNEUF@wanadoo.fr



Nathalie BERTRAND
Bar - Tabac - Journaux - Jeux
7 rue Monnet 03320 LE VEUDRE
☎ 04 70 66 43 34

GARAGE Côte
Garage - Station - service

Côte stéphane
60 route de Bourbon
03320 Le Veudre

04/70/66/40/45
04/70/66/40/99

Garage ouvert du Lundi au samedi 12h
et station du lundi au dimanche midi




Petit Casino
Mon épicier est un type formidable !

Madame KWARTA
— Gérante —

03320 LE VEUDRE
Tél. : 04 70 66 42 10

TURTLE BAY DIRECT
Vos Magasins de Demain...

ELECTROMENAGER - HIFI - VIDEO
à Prix Imbattables

" Solderie,
 Art de la table
 et bien d'autres "

5, rue du Champs Rousseau - 03320 Le Veudre
Tél. 04 70 66 44 53

«Installateur Domotique TEBIS»
 pour des installations intelligentes

Electricité Générale
Serge VALCOURT
Tél. 04.70.66.21.88

Chauffage - Climatisation - Antennes
Volets roulants - Electroménager
 Les Amonins - 03320 POUZY-MÉZANGY

CV CENTRE VOIRIE
 Travaux publics, VRD...

BCV BÉTON CONTRÔLE VEUDROIS
 Centrale à béton prêt à l'emploi

1, rue Saint-Mayeur - 03320 LE VEUDRE
Tél. 04 70 66 42 38
Fax 04 70 66 42 97

 **SARL DA SILVA**
 DEPUIS 1937

DECORATION
PEINTURE - REVETEMENTS - PLATRERIE

Tél : 03 86 57 02 15 Fax : 03 86 57 88 30

126 bis, Route de Lyon **Email**
 58000 SERMOISE **DASILVA8@wanadoo.fr**

S.A.R.L. CAVES YGRANDAISES
BOURDIN Frères

VINS - EAUX - BIERES - CHAMPAGNES - TOUTES BOISSONS
LIVRAISONS à DOMICILE

MISE à DISPOSITION POUR VOS FÊTES :
 TIRAGE PRESSION - BARNUM - MATERIEL DE FROID
 BANCS & TABLES - CAMION FRIGO

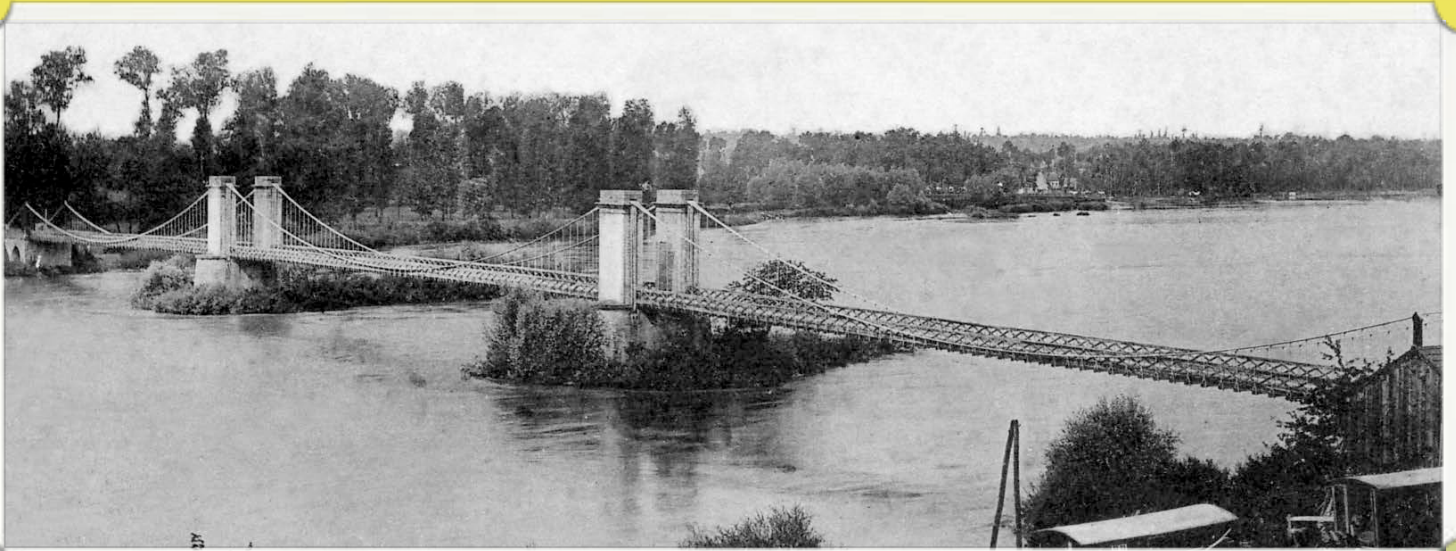
03160 YGRANDE **Tél : 04 70 66 35 08**
 03320 LURCY-LEVIS **Tél : 04 70 67 84 11**
 03240 TRONGET **Tél : 04 70 47 34 46**
FAX : 04 70 66 31 24

SABLIÈRE DU PONT DE L'ALLIER
BERTHET Père & Fils

EXTRACTION ET TRANSPORT
DE SABLES ET GRAVIERS

LE VEUDRE (Allier) - ☎ 04 70 66 40 65
LIVRY (Nièvre) - ☎ 03 86 37 40 53

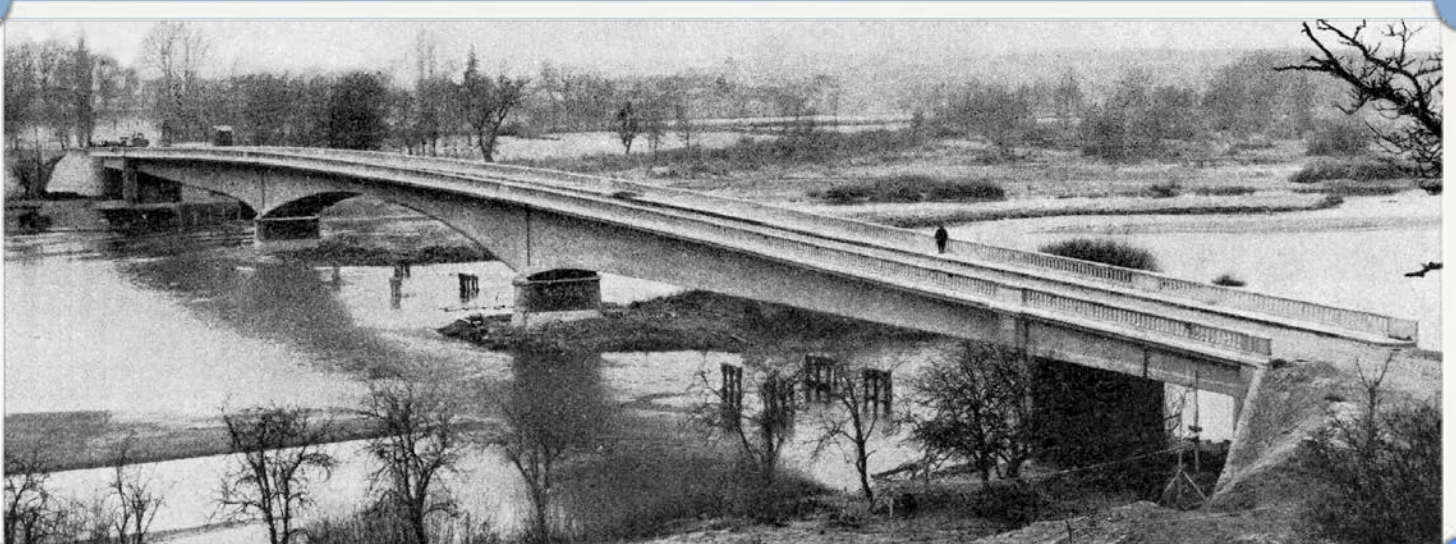
Avec les remerciements de M^e RABOUHAMS, notaire



1833 - Pont suspendu



1911 - Pont béton armé (Freysinnet)



1948 - Pont cantilever